

pour les aider, soit directement soit en leur suggérant d'autres sources de financement.

«Comme ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, j'ai l'intention de faire tout mon possible non seulement pour mettre en œuvre, le plus rapidement possible, les nouvelles mesures nécessaires pour surmonter les difficultés des mois d'hiver, mais aussi pour trouver les solutions aux problèmes qui se posent à moyen terme, i.e. concernant les besoins d'ici un an ou deux, aussi bien que les projets de plus longue portée favorisant la création d'emplois.»

Le ministre invite les employeurs, petits ou gros, à participer au Programme de formation en cours d'emploi de la main-d'œuvre du Canada, ce programme qui, l'an dernier, a créé plus de 42,000 nouveaux emplois et dont les stagiaires, dans une proportion des deux tiers, ont ainsi trouvé un emploi permanent.

«La formule du PFECE, dit le ministre, permet aux employeurs d'embaucher, en vue de leur future expansion, des stagiaires et de fournir à ceux-ci l'occasion d'acquérir des métiers en grande demande.»

Une documentation complète sur le Programme de formation en cours d'emploi et sur celui des initiatives locales peut être obtenue en s'adressant à l'un des 390 Centres de la Main-d'œuvre du Canada à travers le pays.

Ottawa, le 6 décembre 1972

Notes pour une conférence de presse de

M. Robert Andras, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration

Le Programme des initiatives locales (1972-73):

Première allocation:	\$ 85,000,000
Nouvelle allocation:	\$ 80,000,000
total:	\$165,000,000
Nombre prévu d'emplois:	95,000
Nombre prévu de mois-hommes d'emploi:	350,000

Le Programme de formation en cours d'emploi (1972-73):

Première allocation:	\$40,000,000
Nouvelle allocation:	\$10,000,000
total:	\$50,000,000
Nombre prévu d'emplois:	40,000
Nombre prévu de mois-hommes d'emploi:	160,000

Totaux des programmes

Le total des allocations pour les deux programmes passe de \$125,000,000 à \$215,000,000  
 Nouvelles allocations: \$90,000,000  
 Nombre total prévu d'emplois qui seront créés: 135,000  
 Nombre total prévu de mois-hommes d'emploi: 510,000

Objectifs:

1. Créer des emplois.
2. Former des gens dans des métiers d'avenir et susceptibles de s'exercer dans plusieurs genres d'industries.
3. Améliorer les services communautaires, les conditions de vie, et stimuler l'imagination et l'initiative des Canadiens.
4. Encourager les employeurs à réaliser leurs projets d'expansion.

Formation en cours d'emploi de la main-d'œuvre du Canada

Occasion nouvelle pour les employeurs:

L'augmentation des crédits du Programme de formation en cours d'emploi permettra aux employeurs canadiens d'accroître leur participation à une initiative fédérale que l'on a qualifiée de «partie la plus fructueuse du Plan de stimulation d'emplois (de 1971-1972) pour réduire le chômage».

Les employeurs canadiens qui voudront profiter des stimulants offerts par le Programme (i.e. le remboursement partiel des salaires des stagiaires) pourront embaucher des travailleurs en vue de mettre à exécution leurs projets d'expansion et seront ainsi en mesure d'investir plus de leurs propres capitaux dans ces projets.

Pour l'employé, un métier et un avenir:

Plusieurs milliers d'autres Canadiens auront l'occasion de se perfectionner dans des métiers qui leur ouvriront de nouvelles et fructueuses carrières. L'an dernier, le Programme de formation en cours d'emploi a créé plus de 42,000 emplois et plus de 60 pour cent des stagiaires y ont trouvé des emplois permanents.

Les stagiaires de ce programme sont traités de la même manière que les autres employés. Ils reçoivent le même salaire et les mêmes avantages sociaux.

Les dates du programme:

Le programme a débuté le 1<sup>er</sup> décembre et toutes les demandes doivent être soumises au plus tard le 31 décembre 1972.

Remboursement aux employeurs:

Le gouvernement fédéral remboursera directement aux employeurs participant au programme 75 pour cent des salaires versés aux stagiaires pendant la première moitié de la période de formation et 50 pour cent des salaires payés au cours de la seconde moitié du programme. Le montant maximum de remboursement prévu au programme est de \$118 par semaine, par stagiaire.

Le rôle du CMC:

Le Programme de formation en cours d'emploi (tout comme celui des initiatives locales) est administré par les 390 Centres de Main-d'œuvre du Canada où l'on peut obtenir conseil et aide pour les deux programmes.

Le programme des initiatives locales

Nouvelle dimension:

Non seulement les crédits additionnels permettront d'autoriser un plus grand nombre de projets, mais ils donneront une plus grande flexibilité et ajouteront au programme une nouvelle dimension prenant en considération des idées telles que les suivantes:

A/ PIL pour le secteur privé

Ces projets devraient être à but non lucratif, dans l'intérêt public et indépendants de la production ou du service normal donné par l'entreprise. Cette idée a été suggérée par des hommes d'affaires qui ont exprimé le désir d'entreprendre des projets communautaires d'intérêt public en utilisant leur usine, leur équipement et leur personnel de cadre, avec l'aide du PIL pour les salaires (et certains frais additionnels) des travailleurs recrutés chez les chômeurs. De tels projets pourraient